

# SYNDICAT MIXTE D'ETUDES, D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE LA BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales - L'Ordonnance N°2021-1310 et le Décret N°2021-1311 du 7/10/2021 ont réformé les règles de publicité des actes pris par les collectivités territoriales. A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 : publication sous format électronique sur le site de la collectivité

### SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 8 novembre à 16 heures 30, le Conseil Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, réunion simultanée en présentiel et par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BARAT.

Nombre de membres afférents au Conseil Syndical : 9  
Nombre de membres présents en exercice : 5  
Nombre de membres ayant pris part au vote : 7

Date de la convocation : le 25 octobre 2022

#### Présents :

- Représentants du Groupement Intercommunal Base de Loisirs de Jablines-Annet (GIJA) :  
M. Jean-Michel BARAT, Mme Lydie ZMUDA et M. Christian MARCHANDEAU
- Représentants du Conseil Régional d'Ile-de-France (par visioconférence) :  
Mme Thi Hong Chau VAN et M. Paul MIGUEL

#### Absents représentés :

Mme Claudine THOMAS donne pouvoir à M. Jean-Michel BARAT et M. Thierry CERRI donne pouvoir à M. Christian MARCHANDEAU

#### Absentes excusées :

Mme Bouchra FENZAR-RIZKI et Mme Nathalie TORTRAT

#### Assistaient également à la réunion :

Ile de Loisirs : M. Cyrille MARCHADOUR Directeur Général et Mme Catherine GONZALEZ secrétaire du Syndicat Mixte  
Invité du Conseil Départemental de Seine-et-Marne : M. Amar AOUBDESSELAM conseiller technique

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut valablement délibérer.

M. Christian MARCHANDEAU est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

N° ordre	Objet	Décision	N° délibération
1	Approbation du procès-verbal du 6 septembre 2022	Approuvé à l'unanimité	-
2	Finances : admission en non-valeur de produits irrécouvrables	Approuvé à l'unanimité	2022/30
3	Finances : Provisions 2022 pour dépréciation des comptes des redevables	Approuvé à l'unanimité	2022/31
4	Finances : Décision Modificative N°3	Approuvé à l'unanimité	2022/32
5	Finances : Nouveaux tarifs 2023	Approuvé à l'unanimité	2022/33
6	Finances : Demande de subvention pour l'acquisition de pannes flottantes	Point reporté	-
7	Marché public MAPA : Attribution du marché de travaux VRD du stade équestre	Approuvé à l'unanimité	2022/34
8	Ressources humaines : Versement d'un complément indemnitaire annuel 2022 aux agents permanents	Approuvé à l'unanimité	2022/35
9	Ressources humaines : Création de 4 emplois permanents	Approuvé à l'unanimité	2022/36
10	Ressources humaines : Mise à jour du tableau des effectifs et de l'organigramme des services	Approuvé à l'unanimité	2022/37
11	Rendu-compte : Choix du fournisseur pour la réfection de la pyramide de cordes	A pris acte	2022/38

Le Président,  
Jean-Michel BARAT

Syndicat Mixte d'Études  
d'Aménagement et de Gestion  
de la Base de Plein Air et de  
Loisirs de Jablines/Annet  
77450 JABLINES  
Tél. : 01 60 26 04 31 - Fax : 01 60 26 52 43